



# Septième Symposium africain sur le développement de la statistique

Lagoon Beach Hotel

Le Cap, Afrique du Sud

**18 – 20 janvier 2012**

**Le Programme africain d'amélioration du système d'enregistrements des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil**

*« Améliorer l'infrastructure humaine et institutionnelle des systèmes d'enregistrements des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil »*

**Projet d'ordre du jour annoté**

## **Inscriptions**

Les participants devront s'inscrire. Les inscriptions auront lieu le mardi 17 et le mercredi 18 janvier 2012, à partir de 9 h 30.

### **Première séance – Séance d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture sera conjointe et se déroulera comme suit :

- a) Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ouvrira la séance et prononcera l'allocution de bienvenue ;
- b) Le Président de la Banque africaine de développement (BAD) et le Commissaire aux affaires économiques de la Commission de l'Union africaine (CUA) feront des déclarations officielles ;
- c) Le Ministre de l'intérieur de la République sud-africaine fera également une déclaration liminaire ;
- d) Le Ministre à la Présidence chargé de la Commission nationale de la planification (Afrique du Sud) prononcera le discours d'ouverture de la réunion.

### **Deuxième séance – Cérémonie de remise de prix**

La séance d'ouverture sera suivie d'une cérémonie de remise de prix qui se déroulera comme suit :

- a) Le Centre africain pour la statistique (CAS) remettra, au nom de la communauté des statisticiens d'Afrique, un prix et trois témoignages de satisfaction à quatre personnes ayant contribué au progrès de la statistique en Afrique ;
- b) Les lauréats s'adresseront au public et feront part de leurs expériences en matière de développement de la statistique en Afrique ;
- c) Un discours liminaire sera prononcé sur les thèmes du septième Symposium africain sur le développement des statistiques et de la troisième Réunion de la Commission africaine de statistiques.

Le septième Symposium africain sur le développement des statistiques démarrera ses travaux l'après-midi, après les séances communes de la matinée.

### **Troisième séance – Rapport du Symposium africain sur le développement de la statistique**

Séance 3A. Puisqu'il assure le secrétariat du Symposium, Statistics South Africa présentera un rapport sur les réalisations du symposium depuis ses débuts. Ce rapport mettra l'accent sur les résolutions du sixième Symposium et permettra aux participants d'apprécier les succès enregistrés et les défis qui restent à relever pour que le développement de la statistique atteigne de nouveaux sommets.

Séance 3B. Les représentants d'un groupe composé de six jeunes statisticiens, qui ont observé le recensement effectué en Afrique du Sud 2011, feront un rapport sur leurs observations et leurs recommandations.

#### **Quatrième séance – Systèmes d'enregistrements des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil : programmes en cours et plans d'avenir**

Au cours de cette séance, les programmes en cours et les actions futures concernant les systèmes internationaux et régionaux d'enregistrements des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil seront examinés et discutés. Il y aura deux exposés suivis de débat. La Division de statistique de l'ONU présentera la situation dans le monde et le Secrétariat de l'enregistrement des faits et de l'établissement des statistiques de l'état civil, représentant le Groupe restreint sur l'enregistrement des faits et l'établissement des statistiques de l'état civil, présentera aux participants le Programme africain d'amélioration accélérée du système d'enregistrements des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Cette séance sera présidée par le représentant de la CUA.

#### **Cinquième séance – Résultats de l'évaluation régionale de base des systèmes d'enregistrements des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil.**

Le secrétariat des systèmes d'enregistrements des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil présentera un rapport préliminaire sur les résultats de l'évaluation régionale desdits systèmes ; cette évaluation a été faite en 2011 conformément à la résolution de la première Conférence des ministres africains responsables de l'état civil. Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) fera des commentaires sur les méthodologies et les résultats de l'évaluation. Ensuite, suivra un débat général qui portera essentiellement sur les solutions aux problèmes liés à la collecte et à la compilation des données, aux orientations futures de l'application et à l'exploitation des résultats de l'étude. Cette séance sera présidée par le Burundi.

#### **Sixième séance – Difficultés systémiques, institutionnelles et infrastructurelles des systèmes d'enregistrements des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil**

Au cours de cette séance, des exposés liminaires seront faits sur les principaux points et questions relatifs au thème du Symposium. Ces exposés ont pour principal objectif de donner, aux groupes de travail, des orientations et des éléments techniques sur les trois domaines thématiques de la rencontre, à savoir le cadre juridique ; l'organisation ; la gestion et les opérations ; l'infrastructure institutionnelle et humaine. Les exposés et les débats sur ces thèmes devraient porter sur les problèmes systémiques, institutionnels et infrastructurels des systèmes d'enregistrements des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil dans la région. La CEA fera un exposé liminaire sur le cadre juridique et l'UNFPA traitera de l'organisation, de la gestion et des opérations. La BAD, quant à elle, abordera le troisième thème, à savoir, l'infrastructure institutionnelle et humaine. Cette séance sera présidée par le Sénégal.

#### **Septième séance – Séances de groupes**

Les participants se répartiront entre groupes de travail parallèles pour traiter des différents domaines thématiques susmentionnés. L'Égypte présidera le premier groupe (cadre juridique), l'Angola, le deuxième groupe (organisation, gestion et opérations des systèmes d'enregistrements des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil) et l'Ouganda, le troisième groupe (problèmes de l'infrastructure institutionnelle et humaine).

Quatre pays seront désignés dans chaque groupe pour présenter leurs expériences et les leçons apprises. Il y aura au sein des groupes de travail des animateurs qui feront, en tant qu'experts, des analyses, des observations et commentaires indépendants sur les exposés des pays.

### **Huitième séance - Comptes rendus des séances de groupe**

Chaque groupe présentera un rapport sur les principaux points débattus, les principales actions et les recommandations faites. Les animateurs intégreront également dans ce rapport leurs observations ainsi que les recommandations qu'ils ont formulées et proposeront des mesures correctives qu'il faut prendre, en se basant sur les études présentées sur les pays. Cette séance sera présidée par le Sénégal.

### **Neuvième séance - Présentation des documents des Nations Unies et des documents régionaux**

La Division de statistique de l'ONU et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) feront chacun un exposé alors que la CEA et la BAD feront un exposé commun. La Division de statistique de l'ONU présentera les différents documents des Nations Unies se rapportant à l'enregistrement des faits et à l'établissement des statistiques de l'état civil et qui ont été élaborés et diffusés à l'échelon international. Le FNUAP complètera l'exposé fait par la Division de statistique de l'ONU, au nom des partenaires qui ont contribué, ces dernières années, à l'élaboration desdits documents. De son côté, le secrétariat des systèmes d'enregistrements des faits et de l'établissement des statistiques de l'état civil mettra l'accent sur la récente initiative régionale ; il présentera et analysera les documents/directives régionaux, actuels et futurs. Les exposés devront porter sur les documents techniques et opérationnels. Cette séance sera présidée par le Mozambique.

### **Dixième séance - Séance technique**

Trois exposés, suivis d'un débat général, seront faits au cours de cette séance. Ils porteront sur les méthodes et approches pratiques et plus réalistes permettant de relever les défis auxquels fait face le continent. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) feront un exposé commun sur les liens qui existent entre l'enregistrement des faits d'état civil et sur les droits humains et sur les opérations y afférents. L'UNICEF traitera des liens entre l'enregistrement des faits d'état civil et autres services, tels que la prestation des soins de santé et l'identification nationale. Enfin, le Réseau de métrologie sanitaire fera un exposé sur les statistiques concernant les causes de décès. Les principaux points de discussion seront extraits des exposés et examinés, en ce qui concerne les approches adoptées dans le cadre de l'Initiative régionale. La séance sera présidée par le Maroc.

### **Onzième séance - Voie à suivre**

Cette séance fera la synthèse des principales mesures et les traduira en politiques et programmes réalistes. Un des produits des travaux du septième Symposium africain sur le développement de la statistique devrait être la concrétisation du rôle du symposium dans la promotion de l'initiative régionale. En conséquence, la réunion devra proposer un ensemble de recommandations fortes sur le rôle et la contribution dudit symposium. Ces recommandations devront inclure des mesures à prendre pour renforcer l'interface institutionnelle entre les organismes chargés de l'enregistrement des faits et de l'établissement des statistiques d'état civil, relever les défis posés par l'infrastructure institutionnelle et humaine et renforcer les structures d'état civil au sein des bureaux nationaux de statistiques et autres offices. La séance sera présidée par le Cameroun.

## **Douzième séance - Séance de clôture**

La séance de clôture comprendra trois parties. Premièrement, le secrétaire du Symposium présentera les projets de conclusions et de recommandations que les participants examineront et approuveront. Ensuite, il sera procédé à la cérémonie traditionnelle de passage du flambeau au pays qui abritera la prochaine rencontre. Enfin, le (la) Président(e) du Symposium et le Directeur général de Statistics South Africa feront les observations finales.